Nations Unies

S/PV.8056



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8056e séance

Mardi 26 septembre 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Alemu	(Éthiopie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (Période allant du 2 juin au 1er septembre 20170) (S/2017/784)

17-29887 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (Période allant du 2 juin au 1er septembre 2017) (S/2017/784)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud; et S. E. M. Festus Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation.

M. Mogae participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Djouba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/784, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud couvrant la période allant du 2 juin au 1er septembre 2017.

Je donne maintenant la parole à M. Shearer.

M. Shearer (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité pour aborder plusieurs sujets critiques concernant le Soudan du Sud. Je ferai brièvement le point sur la situation dans le pays, ainsi que sur les efforts déployés par les Nations Unies pour protéger les civils et instaurer une paix durable, conformément à notre mandat.

Alors que la fin de la saison des pluies approche, le Soudan du Sud reste assailli par des problèmes sociaux, économiques et humanitaires. Le Gouvernement semble enhardi par ses récents succès militaires, notamment dans plusieurs bastions clefs de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) dans l'opposition, fidèle au dirigeant Riek Machar. La profonde méfiance que suscitent les forces militaires, exacerbée par les violations des droits de l'homme, alimente les déplacements de population vers les pays voisins. Sur tout le territoire, l'opposition reste profondément divisée et a subi des revers militaires notables ces derniers mois.

Dans le même temps, la crise économique attise le mécontentement de l'opinion publique et compromet la capacité du Gouvernement à s'acquitter de son devoir de gouvernance et à fournir des services à sa population. Dans de nombreux cas, les fonctionnaires n'ont pas été payés depuis plus de quatre mois et le versement des soldes aux forces de sécurité est lui aussi en retard. Des conflits localisés, dont les répercussions sont considérablement amplifiées par l'usage d'armes automatiques, continuent d'éclater et de toucher des zones en dehors du conflit central. Il est désormais de plus en plus question d'organiser rapidement des élections. Je continue d'insister auprès de mes interlocuteurs au sein du Gouvernement sur le fait que les élections doivent être ouvertes, crédibles et régulières, mais qu'elles doivent également incarner la consolidation d'un processus de paix véritable.

Comme d'autres ici aujourd'hui, je reste profondément préoccupé par la situation humanitaire. Il s'agit d'un conflit dans lequel la plupart des victimes sont des civils et non pas des combattants. Les organismes des Nations Unies estiment que le nombre total de personnes dans le besoin est de 7,6 millions. Cela représente un fardeau très lourd pour les travailleurs humanitaires et les pays donateurs qui soutiennent ces personnes en leur fournissant des denrées alimentaires, des soins de santé et de services d'éducation. Le récent plan d'intervention humanitaire, dont le budget s'élève à 1,6 milliard de dollars, est à ce jour financé à hauteur de 66 %. Je dois souligner que sans cet appui humanitaire, des milliers de personnes ne pourraient tout simplement pas survivre.

Le nombre de Sud-Soudanais ayant fui leurs foyers est passé à près de 4 millions au cours du premier semestre de cette année. Deux millions d'entre eux ont fui vers les pays voisins, que sont l'Ouganda, le Soudan, l'Éthiopie, le Kenya et la République démocratique du Congo. Je tiens à remercier ces pays de les accueillir.

Je continue d'applaudir aux efforts déployés sur le terrain par nos partenaires humanitaires, qui acheminent de l'aide à des millions de personnes parmi les plus vulnérables du pays. Toutefois, dans des régions critiques, et souvent à des moments critiques, ils ne peuvent atteindre ces communautés, parce que l'accès leur est refusé. C'est le cas de certaines régions du

Haut-Nil, certaines parties des Équatoria et certaines zones au sud et à l'ouest de Wau, où les opérations militaires du Gouvernement contre l'APLS dans l'opposition se poursuivent. Par exemple, ce n'est que le mois dernier que les partenaires humanitaires ont pu atteindre les populations de Baggari, à l'extérieur de Wau, après s'être vu refuser l'accès pendant près d'un an. Il est indispensable qu'un accès régulier et soutenu soit garanti.

L'éclatement des forces de l'opposition a nui aux efforts humanitaires. Par exemple, les convois réguliers du Programme alimentaire mondial à Yambio, qui se trouve à environ deux jours de voyage de Djouba, exigent maintenant 13 autorisations des groupes armés le long de leur itinéraire. De plus en plus souvent, les combattants se livrent à des activités criminelles le long des grands axes routiers, prenant pour cible les civils et les convois d'aide. Il y a deux semaines, un chauffeur du Comité international de la Croix-Rouge a été tué lorsque son convoi de secours a été attaqué dans l'Équatoria occidental. Sa mort porte à 18 le nombre de travailleurs humanitaires qui ont été tués au Soudan du Sud rien que cette année.

Les fonctionnaires du Gouvernement doivent adopter une attitude plus positive à l'égard de nos partenaires humanitaires qu'ils accusent souvent de donner une image négative du pays. Il faut éliminer de nombreux obstacles bureaucratiques, tels que les taxes et frais supplémentaires imposés aux organisations humanitaires, et reconnaître le travail précieux qu'elles accomplissent pour le compte du peuple sud-soudanais.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) travaille d'arrache-pied pour aider ses collègues humanitaires. Notre modus operandi est robuste, souple et proactif. Nous avons fourni des renforts pour protéger des installations humanitaires clefs, comme à Bunj, dans le nord du pays, mais malheureusement nous avons dû également évacuer le personnel au cours de combats. Je pense que, tout en respectant nos mandats respectifs, cette collaboration s'intensifiera si ces tendances sécuritaires se confirment.

Nous sommes loin des conditions qui permettraient le retour des personnes en toute sécurité dans la plupart des régions, mais nous saisissons toutes les occasions qui se présentent pour aider les communautés à rentrer chez elles, lorsque cela est possible. La MINUSS a ouvrira bientôt une présence permanente à Yei et renforcer sa présence à Torit et à Yambio, qui se trouvent tous trois dans le sud des Équatoria, afin de prévenir la violence et les violations des droits de l'homme et d'instaurer un climat de confiance propice au retour des personnes dans leurs foyers. Le petit site de protection de Melout dans le nord fermera dans les semaines à venir, car les personnes qui s'y trouvent ont exprimé le souhait de rentrer chez elles. Nous envisageons de réduire la taille des sites de protection à Wau et probablement aussi à Bor.

Nous collaborons étroitement avec nos partenaires humanitaires pour harmoniser nos efforts de façon à ce que les personnes aient vraiment le choix de rentrer chez elles. Nous devons faire en sorte que la qualité des services offerts à l'intérieur des sites de protection des civils et ceux qui existent au sein des communautés soit plus équilibrée. Avoir un établissement médical de première catégorie dans un site de protection des civils et aucun soutien médical à l'extérieur dissuade de toute évidence les gens de retourner chez eux. La MINUSS s'employera également à décharger nos forces de maintien de la paix des tâches statiques pour qu'elles puissent aller travailler dans les communautés où elles sont le plus nécessaires.

Cela dit, cette évolution dépendra dans une très grande mesure du comportement du Gouvernement et des forces d'opposition. Là où la discipline règne, les résultats ont été encourageants, mais là où les forces continuent de s'en prendre aux civils, les sites de protection des civils resteront un refuge nécessaire. Dans le même temps, des efforts accrus sont déployés pour identifier les éléments malveillants et criminels à l'intérieur de nos sites. Les auteurs de crimes et les combattants que nous aurons identifiés seront expulsés pour renforcer le caractère civil des sites.

Je voudrais dire quelques mots sur le déploiement de la force régionale de protection. Le Gouvernement a officiellement réaffirmé son acceptation de cette force, et la MINUSS a obtenu toutes les autorisations nécessaires et s'est strictement conformée aux protocoles du Gouvernement, mais le positionnement de la force s'agissant de l'aéroport de Djouba – notamment la base de Tomping qui se trouve à côté de la Mission – reste une question délicate. Le mandat de la force régionale de protection est énoncé clairement et sans ambiguïté dans les résolutions adoptées par le Conseil. Avec le commandant de la Force, j'ai engagé des discussions avec le Gouvernement sur les questions en suspens et je vais prendre contact avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine afin de rencontrer les chefs d'état-major des pays de l'IGAD

qui fournissent des contingents à la force régionale de protection ainsi que le Gouvernement de Djouba le plus rapidement possible.

Nous devons également nous rappeler que la situation sur le terrain a considérablement changé par rapport à il y a un an, lorsque deux armées distinctes étaient positionnées à Djouba. Aujourd'hui, nous pensons que les menaces qui pèsent sur la sécurité à Djouba sont davantage susceptibles de provenir de troubles civils déclenchés par un éventuel effondrement économique. Cela dit, il y a un an, les Équatoria n'étaient pas le théâtre de combats intenses, qui ont provoqué la fuite de plus d'un million de personnes vers l'Ouganda. Le déploiement progressif de la force régionale de protection viendra étayer les forces de la MINUSS, qui pourra dès lors s'atteler à la protection des civils dans cette région, conformément à son mandat.

Je voudrais faire quelques observations sur la situation politique actuelle. Je pense que la marge de manœuvre pour parvenir à un compromis sur l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2015 est étroite. Les parties ont manifesté peu d'intérêt à engager des négociations sérieuses sur la marche à suivre, en dépit des diverses initiatives visant à trouver une solution politique au conflit. La médiation politique par le biais du forum de haut niveau sur la revitalisation de l'IGAD doit être la principale stratégie pour régler le conflit.

Pour sa part, l'ONU continuera d'appuyer le dialogue national avec prudence et sous réserve qu'il reste transparent et inclusif. Je reconnais que le processus peut sembler partial à une opposition de plus en plus désabusée et fragmentée, mais ces derniers mois, il s'est avéré être une plate-forme utile pour un débat ouvert et extrêmement vital. En y participant, nous espérons encourager un processus qui soit aligné sur les meilleures pratiques, tout en continuant d'être dirigé par les acteurs nationaux.

Notre séance d'aujourd'hui fait face à une urgence à la fois humanitaire et politique. Au cours de la semaine écoulée, il y a eu regain d'enthousiasme et de mobilisation pour le processus de revitalisation. Il ne reste que quelques mois avant la fin de la période de transition prévue par l'Accord de paix. Un élan externe en faveur de la paix est nécessaire. La communauté internationale doit maintenant présenter un front uni à l'appui d'un processus de paix réalisable qui conduise à des élections crédibles en temps voulu, mais seulement après une période de transition, marquée par l'ouverture et la stabilité.

Je suis déterminé à rester engagé. De concert avec l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud, nous poursuivrons nos bons offices pour encourager toutes les parties à participer véritablement au processus politique. Nous continuerons de travailler avec le Haut-Représentant de l'Union africaine, M. Alpha Oumar Konaré, et d'appuyer l'IGAD et son Envoyé spécial, M. Ismael Wais, de concert avec le Président Mogae et la Commission mixte de suivi et d'évaluation, afin d'accélérer les préparatifs et de convoquer le forum de haut niveau sur la revitalisation en vue de rapprocher les parties. Nous allons renforcer la collaboration entre la région, l'Union africaine, l'IGAD et l'ONU pour éviter que les parties ne s'adonnent à la chasse au forum le plus avantageux.

Le Soudan du Sud a besoin des efforts unifiés et de l'attention du Conseil de sécurité, qui doit faire fond sur la collaboration du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et sur son communiqué d'il y a quelques jours. Nous savons tous que le pays risque de demeurer une source de profonde instabilité régionale et une ponction sur les ressources internationales. La région dans son ensemble a un rôle critique à jouer pour convaincre les parties de la nécessité de faire des compromis et de trouver des solutions pacifiques. Collectivement, nous devons transmettre un message clair et unifié aux parties concernant la voie à suivre. Les consultations tenues ces derniers jours à New York ont été encourageantes, mais nous appuyons un processus auquel il est urgent d'ajouter du contenu. Je compte sur l'appui constant des personnes présentes.

Enfin, je remercie les membres du Conseil de leur appui à la MINUSS au cours de la semaine écoulée, qui a été profondément réconfortant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Shearer de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mogae.

M. Mogae (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je ferai fond sur l'exposé de mise à jour que j'ai présenté au Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.8030) en ce qui concerne l'application de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Je vais donc faire brièvement le point sur la situation, notamment sur le rapport d'évaluation de la Commission mixte de suivi

et d'évaluation qui sera publié prochainement et sur le Forum de haut niveau pour la revitalisation convoqué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Le mois dernier, j'ai fait état de combats violents entre l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition) et l'Armée populaire de libération du Soudan au Gouvernement (APLS au Gouvernement) dans certaines régions du pays. L'échelle des combats a évolué durant le présent mois, les rapports du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité indiquant que l'intensité des combats entre l'APLS au Gouvernement et la faction pro-Machar de l'APLS dans l'opposition avait diminué.

Cependant, des affrontements ont été signalés entre les forces des factions pro-Taban et pro-Machar dans les États de l'Unité et du Haut-Nil, causant de nouveaux déplacements de civils. L'APLS dans l'opposition a refusé l'accès à une patrouille conjointe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de citoyens le long du Nil, et nous ne pouvons de ce fait pas dresser un tableau global à l'heure actuelle. La situation concernant le contrôle de Pagak, dans le Haut-Nil, reste tendue alors que l'APLS au Gouvernement et la faction pro-Machar de l'APLS dans l'opposition font des déclarations contradictoires.

Le Mécanisme de suivi a signalé le déplacement de 3 000 civils vers l'Éthiopie. Il a également signalé des combats dans les Équatorias et des vols à main armée dans certaines parties de l'Équatoria oriental. Des tensions intercommunautaires ont été signalées dans certaines parties de la région de Bahr el-Ghazal et la zone de Maban, où le Vice-Président, James Wani Igga, joue un rôle de médiateur entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil.

La Commission mixte de suivi et d'évaluation est tout à fait consciente que la crise humanitaire persiste principalement du fait du conflit, avec 6 millions de personnes qui souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë et d'un accès humanitaire irrégulier. La Commission reste pleinement déterminée à remplir son mandat de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de l'accord de paix et à fournir un appui à l'IGAD aux fins de la convocation d'un forum de haut niveau pour la revitalisation. À cette fin, hier, la Commission a organisé un atelier d'évaluation pour examiner un rapport détaillé sur l'état de la mise en œuvre de l'accord de paix. Une fois rédigé, le rapport sera présenté à l'IGAD dans le cadre de notre contribution à l'organisation du forum pour la revitalisation. Je vais entrer dans le détail.

En mars, nous avons pris l'initiative délibérée de renforcer notre rôle assez démesuré en créant six comités de travail de la Commission mixte, un par chapitre de fond de l'accord. Leurs activités consistent à superviser constamment et à évaluer les progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix, ainsi qu'à fournir un appui et à recommander des mesures correctives. Les comités de travail ont organisé au total 38 réunions à ce jour. Ils ont engagé une collaboration bilatérale avec le Gouvernement provisoire d'union nationale et d'autres parties prenantes, et ils ont invité des institutions clefs et des mécanismes chargés de la mise en œuvre de l'accord à présenter des exposés.

Conformément au mandat du Forum pour la revitalisation, adopté par le Conseil des Ministres de l'IGAD le 2 juillet, les comités de travail de la Commission mixte ont mené une évaluation complète de l'état de la mise en œuvre de l'accord de paix et élaboré un rapport, qui est à l'examen. J'espère que le rapport final sera publié d'ici la fin de la semaine prochaine. Comme je l'ai souligné, une fois le rapport finalisé et adopté par la Commission mixte, il sera présenté à l'IGAD et devrait marquer le point de départ du débat sur le processus de revitalisation.

Je ne vais pas anticiper le rapport final, mais globalement la Commission mixte reste d'avis qu'en dépit de progrès initiaux raisonnables dans la création de divers organes et institutions, la mise en œuvre de l'accord de paix a été perturbée en juillet 2016 et, à ce jour, de maigres progrès de fond ont été accomplis dans la mise en œuvre des dispositions clefs. J'ai déjà décrit la mise en œuvre comme étant modeste dans le meilleur des cas, et les rapports d'évaluation présentés hier me confortent dans mon opinion.

Un élément fondamental du rapport complet est le fait irréfutable que le cessez-le-feu permanent continue d'être violé par toutes les parties en toute impunité, et que la situation sécuritaire est de ce fait tombée à un niveau critique. La séparation de l'APLS dans l'opposition en deux factions revêt une importance fondamentale – une faction sous l'autorité du Premier Vice-Président, le général Taban Deng Gai, et l'autre sous l'autorité de l'ancien Premier Vice-Président, M. Riek Machar, qui est actuellement en exil en Afrique du Sud. L'augmentation du nombre d'États de 10 à 32, en violation de l'accord de paix, a eu de profondes et négatives répercussions sur la formule prévue de partage du pouvoir.

Si des progrès modestes ont été accomplis, il est extrêmement décevant qu'au bout de deux ans, plusieurs institutions et mécanismes de transition ne soient toujours pas en place, notamment le fonds spécial pour la reconstruction, l'autorité de gestion économique et financière, l'autorité chargée des compensations et des réparations et les institutions clefs de justice transitionnelle. Plus important encore, le processus de rédaction d'une constitution permanente n'a pas du tout avancé.

La Commission mixte recommande d'instaurer un cessez-le-feu immédiat et de mettre fin à toutes les formes de violence. Il est essentiel que les parties manifestent la volonté politique d'honorer la responsabilité qui leur incombe d'appliquer les dispositions de l'accord. Toutes les formes d'obstruction à l'acheminement de l'aide humanitaire doivent être éliminées. Le Gouvernement provisoire d'union nationale doit accélérer et finaliser les amendements constitutionnels et législatifs et lancer sans plus attendre le processus de rédaction d'une constitution permanente.

En prévision du retour des personnes déplacées, un cadre commun doit être élaboré par le Gouvernement provisoire d'union nationale en collaboration avec les partenaires humanitaires. Le Conseil de sécurité, en collaboration avec l'IGAD, l'Union africaine et les partenaires internationaux, doit mettre en place des mécanismes propres à faire respecter le cessez-le-feu.

Au cours des prochaines semaines, l'IGAD organisera un forum de haut niveau pour la revitalisation et j'aimerais profiter de cette occasion pour réaffirmer notre engagement total dans ce processus. Ensemble, d'une seule voix, nous pouvons défier ceux qui croient en une solution militaire au conflit. Nous demandons instamment au Gouvernement et à toutes les parties concernées de s'engager dans un processus politique inclusif. Le forum de revitalisation organisé par l'IGAD est la meilleure occasion de rétablir la paix et de reconstruire la gouvernance au Soudan du Sud.

S'il est mis en œuvre de manière crédible et inclusive, le dialogue national peut jouer un rôle complémentaire dans la réalisation d'une réconciliation à long terme. Compte tenu des conditions actuelles du pays, des déplacements massifs, de l'insécurité alimentaire grave et du manque total d'infrastructures institutionnelles et constitutionnelles, il est clair que les élections ne seront pas réalisables d'ici la fin de la période de transition actuelle. Par conséquent, le forum de haut niveau pour la revitalisation est le meilleur espoir de relancer le processus politique.

Nous espérons que l'évaluation menée par la Commission mixte de suivi et d'évaluation permettra aux parties, à la région et à toutes les parties prenantes du Soudan du Sud de poursuivre le processus de revitalisation en toute connaissance de cause. Nous les encourageons à prendre des mesures concrètes pour revitaliser la mise en œuvre de l'accord de paix sans plus tarder.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mogae pour son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Shearer pour son exposé. Je remercie également le Président Mogae de son exposé et de ses efforts inlassables pour rétablir la paix au Soudan du Sud.

Le peuple du Soudan du Sud souffre et la promesse de leur indépendance durement gagnée s'estompe. En fait, nous sommes tellement préoccupés par la détérioration de la situation au Soudan du Sud et ailleurs en Afrique centrale et de l'Est que le Président Trump m'a demandé d'aller en Afrique en octobre. Je me rendrai également à Djouba en tant que représentante de mon gouvernement, mais aussi en tant que représentante du Conseil de sécurité.

Six mois se sont écoulés depuis que le Conseil de sécurité a exigé que les belligérants du Soudan du Sud cessent leurs combats et reviennent à la table des négociations. Chaque mois depuis, nous nous sommes réunis ici pour déplorer la terrible situation au Soudan du Sud. Chaque mois, nous avons exhorté les parties à cesser de se battre. Nous les avons appelées à cesser d'entraver la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous avons observé avec consternation que des centaines de personnes ont été forcées de fuir leurs foyers chaque jour et que la faim s'est installée.

Chaque mois, nous avons vu la situation au Soudan du Sud empirer, au lieu de s'améliorer, et nous continuons de lancer encore plus d'appels à l'action. Nous sommes déçus que le Conseil refuse d'endiguer les flux d'armes au Soudan du Sud ou de punir ceux qui s'en prennent à leur propre peuple. Pourtant, nous savons que la véritable responsabilité et le pouvoir du changement incombent aux dirigeants du Soudan

du Sud, mais jusqu'à présent, le Gouvernement sud-soudanais n'a pas répondu aux demandes du Conseil de créer un gouvernement inclusif et de mettre fin aux combats. Il reste beaucoup à faire.

À cause des violences et des destructions, 2 millions de Sud-Soudanais sont déplacés, 2 millions sont réfugiés, 6 millions sont confrontés à la famine, et un nombre incalculable de personnes sont mortes. L'impact sur les enfants a été particulièrement grave. Dix-sept mille enfants ont été enlevés ou recrutés dans des groupes armés. Plus de 15 000 enfants ont été séparés de leurs familles. Plus de 1,1 million d'enfants font face à une malnutrition aiguë et à peine la moitié des enfants d'âge scolaire vont à l'école. Ce sont des statistiques qui donnent à réfléchir et qui ont des conséquences désastreuses pour la sécurité, le bien-être et l'avenir d'une génération entière. La Mission des Nations Unies est au Soudan du Sud pour répondre à la crise, aider à protéger les civils et soulager leurs souffrances. La MINUSS abrite plus de 200 000 civils sur des sites à travers le pays. Elle essaie d'en atteindre plus, mais ses opérations sont continuellement frustrées.

Nous appelons le Gouvernement du sud-soudanais à accepter l'assistance de la Mission et à coopérer avec elle afin de remplir son mandat envers les Sud-Soudanais. Les États-Unis n'attendent pas; ils agissent. Plus tôt en septembre, nous avons imposé des sanctions économiques et financières à des individus qui ont entravé le processus de paix, refusé l'accès à l'aide humanitaire et entravé la mission de maintien de la paix. Les États-Unis feront tout ce qu'ils peuvent pour réduire les souffrances au Soudan du Sud et le Conseil de sécurité et les acteurs régionaux doivent faire davantage, mais notre message ultime aux dirigeants sud-soudanais sera qu'ils doivent saisir l'opportunité de prendre l'initiative. Ils peuvent arrêter la violence.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement leur a présenté un moyen de ressusciter rapidement l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, mais le temps presse. C'est la dernière chance de sauver l'accord de paix au Soudan du Sud. Les différentes parties au conflit doivent utiliser les prochaines semaines pour s'engager dans le processus et le conclure. Nous espérons que les dirigeants du Soudan du Sud saisiront cette chance. S'ils ne le font pas, nous devrons nous résoudre maintenant, individuellement et collectivement, à faire plus pour mettre fin au conflit.

Pour ce qui est du peuple du Soudan du Sud, nous attendons avec impatience de transmettre très rapidement en personne le message que nous ne l'avons ni oublié ni abandonné. Les Sud-Soudanais ont un ami et un défenseur aux États-Unis d'Amérique.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée saisir la présente occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, et le Président Mogae pour leurs présentations. Je réitère le plein appui du Royaume-Uni au travail essentiel effectué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et par la Commission mixte de suivi et d'évaluation dans des situations difficiles.

Il y a deux ans, en 2015, les habitants du Soudan du Sud se sont réjouis de la signature de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, un symbole d'espoir pour ce jeune pays qui avait été si rapidement plongé dans la guerre par les rivalités de ses dirigeants. Maintenant, ce document rappelle avec brutalité tout ce que le Gouvernement n'a pas réalisé au Soudan du Sud. Comme l'a déclaré le Secrétaire général, les signataires de l'accord de paix ont démontré à maintes reprises qu'ils sont sourds à la détresse de leur propre peuple et indifférents aux appels à la paix de la communauté internationale.

Les conflits, la faim et la violence sexuelle horrible sont devenus monnaie courante. Il y a eu des viols collectifs, le recrutement d'enfants soldats et des attaques contre des écoles et des hôpitaux. Près de 2 millions de personnes sont au bord de la famine et la moitié de la population est en situation d'insécurité alimentaire. Pourtant, les organisations non gouvernementales rapportent que les personnes affamées ont souvent trop peur de collecter une aide vitale de peur d'être attaquées sur le chemin de la maison par ceux qui sont chargés de les protéger. Nous ne pouvons même pas commencer à imaginer les choix que les habitants du Soudan du Sud doivent faire.

La souffrance oblige des millions de civils à fuir, créant la plus grande crise de réfugiés en Afrique et la crise des réfugiés qui croît le plus rapidement au monde. Aujourd'hui, nous avons vu d'autres rapports qui démontrent que le cessez-le-feu déclaré par le Gouvernement n'a aucun sens. Les forces gouvernementales continuent leurs opérations militaires à grande échelle, qui ont eu des conséquences humanitaires graves et perturbé des opérations humanitaires vitales. La souffrance sur une telle échelle

ne peut pas se poursuivre. Le Soudan du Sud ne peut pas continuer sur cette voie.

Comme l'a fort bien indiqué le Président Mogae, la communauté internationale doit agir et parler d'une seule voix. À cet égard, le Royaume-Uni se félicite vivement des efforts conjoints déployés par les Nations Unies, les pays de la région membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine pour mettre fin aux souffrances des Sud-Soudanais et aux combats. Ces messages ont été réitérés lors de la réunion de haut niveau sur le Soudan du Sud le 20 septembre et font écho aux appels que le Conseil a lancés en mars dans la déclaration présidentielle S/PRST/2017/4.

Nous saluons l'esprit d'initiative manifesté par les pays de la région de l'IGAD avec le lancement du forum de haut niveau pour la revitalisation du processus de paix, dont nous soutenons totalement, comme je crois tous les membres du Conseil de sécurité, l'objectif de redynamiser l'accord de paix. Pour réussir, il faudra un effort concerté et uni de tous les pays de la région et un engagement véritable à tenir le cap. À cet égard, la première priorité de ce processus doit être de faire taire les armes une fois pour toutes. Il n'y a pas de solution militaire à cette crise, et la paix ne sera durablement instaurée qu'en y associant tous les groupes, armés ou non.

Il ne faut pas s'attendre à ce que cela arrive du jour au lendemain, et nous devons considérer le forum de haut niveau comme un processus et non comme une réunion ponctuelle, même s'il faut aussi se garder de toute dérive. Le succès exigera que toutes les parties, en particulier le Gouvernement, fassent la preuve de leur engagement et de leur volonté politique de réaliser la paix, ce qui a fait défaut jusqu'ici. Le Royaume-Uni appelle donc toutes les parties à l'accord, ainsi que l'opposition et les « groupes séparés », à répondre positivement et de façon constructive à cette opportunité de dialogue. Nous convenons avec d'autres qu'à ce stade des élections seraient prématurées.

Le Royaume-Uni n'a de cesse de répéter que ceux qui font obstacle à la paix doivent en payer le prix et voilà longtemps que nous demandons que des sanctions soient prises contre les fauteurs de trouble. Nous approuvons donc le communiqué que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a publié la semaine dernière, dans lequel il appelle à prendre toutes les mesures qui s'imposent, y compris des sanctions, contre tous ceux qui continuent d'entraver les efforts pour rétablir la paix et la sécurité au Soudan du Sud. La communauté internationale, y compris le Conseil, doit être prête à agir contre ceux qui sapent les progrès vers la paix et font souffrir la population. Nous devons clairement leur faire comprendre qu'ils tomberont sous le coup de sanctions s'ils ne participent pas pleinement au processus de l'IGAD. Comme l'indique le communiqué, la situation au Soudan du Sud ne peut plus être traitée comme si de rien n'était, et le Royaume-Uni est prêt à soutenir la région et à mobiliser tous les outils à disposition, aux niveaux collectif et individuel, pour obliger les parties à choisir la paix.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. David Shearer, et le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, M. Festus Mogae, de leurs exposés qui nous ont donné un aperçu très complet des événements récents au Soudan du Sud.

La population civile est la première à subir les graves conséquences de la crise prolongée au Soudan du Sud, dont les politiciens du pays sont les premiers responsables. Nous ne devons jamais oublier les effroyables souffrances que les Sud-Soudanais endurent depuis trop longtemps. Les ambitions personnelles des principaux dirigeants politiques du pays, qui ont fait passer leurs intérêts avant ceux de leur peuple dans l'espoir d'assouvir leur soif de pouvoir, sont à l'origine de cette situation. À ce jour, 4 millions de civils ont dû fuir de chez eux, 1,9 million étant déplacés à l'intérieur du pays, et plus de 2 millions réfugiés dans des pays voisins. Six millions de civils, soit la moitié de la population, sont en situation de grave insécurité alimentaire, et 1,7 million d'entre eux sont au bord de la famine.

Le plus alarmant est que la crise ne fait qu'empirer : les affrontements entre les parties se poursuivent dans plusieurs zones du pays et il n'y a aucun progrès tangible en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé en août 2015. Comme si cela ne suffisait pas, le personnel humanitaire, qui, dans de nombreux cas, est la seule bouée de sauvetage pour les personnes qui ont le plus besoin d'aide, est confronté à un environnement opérationnel de plus en plus hostile, marqué par des restrictions d'accès et des attaques directes de la part de toutes les parties au conflit.

Face à cette situation très difficile, l'Uruguay exhorte toutes les parties à respecter leur promesse de

mettre fin immédiatement aux hostilités et de s'engager de bonne foi dans un dialogue pour mettre en œuvre sans plus tarder l'accord de paix d'août 2015. Il convient de signaler que le Président Kiir a lancé un processus de dialogue national et, plus récemment, en mai, a proclamé un cessez-le-feu unilatéral. Par ailleurs, nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais de rétablir les libertés politiques, indispensables à la paix, de garantir le respect des droits de l'homme et de faire appliquer le principe de responsabilité pour ceux qui violent ces droits. En outre, il est essentiel de garantir un environnement sûr et respectueux afin que le personnel humanitaire puisse s'acquitter librement de la tâche gigantesque, difficile et urgente consistant à aider les personnes qui en ont le plus besoin.

Malgré la complexité et la difficulté de la situation au Soudan du Sud, la communauté internationale n'a eu de cesse de tout mettre en œuvre pour revitaliser le processus de paix. Par exemple, une mission du Conseil s'est rendue dans le pays en septembre 2016 et en mars dernier, le Conseil a adopté une déclaration présidentielle (S/PRST/2017/4). À cet égard, je salue, outre ceux des Nations Unies, les efforts de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, entre autres acteurs. Il nous semble particulièrement important, comme l'a rappelé à maintes reprises le Président Mogae, que toutes les parties impliquées dans la recherche d'une solution au conflit parlent d'une seule voix et envoient un message ferme et sans équivoque aux parties en conflit. À cet égard, nous prenons note avec enthousiasme des divers efforts de coordination entre l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD menés en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale. Nous attendons également avec intérêt la convocation, par l'IGAD, du forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix prévu par l'accord d'août 2015, qui sera une excellente occasion de relancer le processus politique au Soudan du Sud et de préparer le terrain à la tenue d'élections démocratiques à l'issue de la période de transition.

Enfin, nous tenons à souligner les efforts constants du Représentant spécial Shearer et du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour s'acquitter de leurs tâches. Nous attendons vivement le déploiement rapide et complet de la Force régionale de protection qui, sans aucun doute, permettra d'améliorer la stabilité du pays.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, et le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, le Président Mogae, pour leurs exposés détaillés.

Étant donné que la grave crise au Soudan du Sud se poursuit au même rythme, notre message reste le même : les violations du cessez-le-feu et les restrictions à l'accès humanitaire doivent cesser, et le Gouvernement sud-soudanais doit coopérer pleinement avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Le Premier Vice-Président, Taban Deng Gai, s'est engagé à agir dans chacun de ces domaines, la semaine dernière devant l'Assemblée générale (voir A/72/PV.19), et le Gouvernement doit montrer des résultats concrets à cet égard. De son côté, le Conseil doit rester uni et continuer d'envoyer un message ferme au Gouvernement et à l'opposition.

Le coût humain du conflit en cours est énorme : près d'un tiers des Sud-Soudanais sont déplacés ou réfugiés, dont beaucoup de femmes et d'enfants. La moitié de la population est en situation d'insécurité alimentaire. La communauté internationale doit impérativement poursuivre ses efforts afin de financer pleinement le plan d'intervention humanitaire. Le 19 septembre, le Japon a annoncé qu'il allait verser 3 millions de dollars d'aide d'urgence pour le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de les aider à faire face à l'insécurité alimentaire au Soudan du Sud. Toutefois, il est absolument indispensable de garantir l'accès sans entrave et la protection du personnel humanitaire.

La seule solution à ces problèmes passe par le processus politique, et le Japon continue de souligner l'importance de garantir un processus politique véritablement ouvert à tous qui englobe un dialogue national. Nous appuyons fermement le rôle de premier plan joué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans les efforts visant à organiser le forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix. Comme d'autres, nous nous félicitons du communiqué énergique publié par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 20 septembre, qui fait savoir que si ce processus représente une chance unique, il est également la dernière occasion pour les parties de parvenir à une paix et une stabilité véritables.

Nous saluons la position ferme de la MINUSS sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer. Le déploiement de la force de

protection régionale est également un fait positif, et nous attendons avec intérêt son achèvement dès que possible, avec une pleine coopération entre le Gouvernement, les pays fournisseurs de contingents et la MINUSS. La situation au Soudan du Sud reste extrêmement difficile, mais les efforts de revitalisation et l'activité de la MINUSS offrent une voie d'issue. Le Japon continuera d'appuyer le peuple sud-soudanais dans sa quête d'une paix et d'une sécurité durables.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que M. Festus Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, de leurs exposés substantiels.

Nous pensons qu'il ne sera possible de stabiliser la situation au Soudan du Sud que grâce à un cessez-le-feu durable et au lancement d'un processus de réconciliation nationale ouvert à tous. Nous notons que certains progrès ont été réalisés à cet égard, sous la forme de la mise en œuvre progressive de l'initiative lancée en mai par le Président Kiir d'entamer un dialogue national, avec la participation de tous les groupes ethniques, acteurs politiques et secteurs de la population, en vue de parvenir à la réconciliation nationale et de mettre fin au conflit au Soudan du Sud. Nous convenons avec le Secrétariat que cette initiative peut être considérée comme un complément au processus initié par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour revitaliser l'Accord de paix d'août 2015. À cet égard, nous saluons les efforts de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) en vue de promouvoir la réconciliation intercommunautaire au niveau local.

Nous avons une fois de plus été contraints de porter notre attention sur les terribles conséquences humanitaires de la crise au Soudan du Sud. Son escalade a des répercussions extrêmement négatives dans la sous-région, entraînant une forte recrudescence de l'afflux de réfugiés dans les pays voisins. À notre avis, il ne serait pas juste de faire porter toute la responsabilité de la violence persistante sur le Gouvernement seulement. Il était impossible que le cessez-le-feu unilatéral que M. Kiir a annoncé en mai soit mis en œuvre sans que l'opposition prenne des mesures réciproques.

Nous continuons de penser que menacer le Gouvernement de sanctions ciblées ou d'un embargo sur les armes ne contribuerait pas à résoudre la crise et pourrait même l'aggraver. Au cours de notre récente visite à Addis-Abeba, les membres du Conseil ont pu constater par eux-mêmes à quel point les acteurs régionaux sont peu favorables à l'idée d'accroître la pression des sanctions. Nous notons avec satisfaction que le déploiement de la force de protection régionale est en cours au Soudan du Sud. Nous espérons que l'IGAD et le Secrétariat continueront de collaborer avec le Gouvernement sud-soudanais pour trouver des modalités de fonctionnement mutuellement acceptables, notamment sur l'implication de la force de protection régionale dans la zone de l'aéroport de Djouba. Il s'agit d'une condition préalable des principes fondamentaux du maintien de la paix.

Nous appelons le Soudan du Sud et les pays fournisseurs de contingents à aider la force de protection régionale à atteindre un état de préparation opérationnelle. Nous nous félicitons de l'implication personnelle du Secrétaire général dans les efforts déployés pour parvenir à un règlement du conflit au Soudan du Sud et nous saluons la coopération entre l'Union africaine, l'IGAD et l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que les préparatifs actuels du forum sur la revitalisation du processus de paix dirigé par l'IGAD pour faciliter l'Accord de paix assureront le succès de cet accord. Alors que nous notons les efforts de médiation de Kampala et de Nairobi, nous partageons l'avis du Secrétaire général que ces processus exigent une coordination étroite. Nous tenons également à souligner l'importance de veiller à ce que les puissances régionales maintiennent une approche unifiée du règlement de la crise au Soudan du Sud. Les tentatives de promouvoir des programmes nationaux à courte vue, sans parler de rivaliser avec les pays voisins de la région quand il s'agit du Soudan du Sud, pourraient avoir des conséquences désastreuses pour le processus de paix.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour remercier le Représentant spécial Shearer et le Président Mogae de leurs exposés exhaustifs et judicieux.

Mon pays est préoccupé par la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, étant donné qu'il reste la seule option viable pour instaurer une paix durable, et nous apprécions le travail de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) s'agissant d'organiser le forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix, attendu avec anxiété, visant à inclure toutes les parties dans les efforts faits pour appliquer effectivement l'Accord. Parallèlement, nous devons veiller à ce que le dialogue national lancé en mai soit véritablement ouvert et transparent. Ce

dialogue nécessite une collaboration beaucoup plus large entre le Gouvernement de transition, l'Union africaine, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'IGAD. Nous saluons également les efforts déployés par les Présidents Museveni et Konaré, ainsi que par d'autres parties prenantes, pour apporter la paix au Soudan du Sud.

La crise au Soudan du Sud ne prendra fin que si toutes ces initiatives de paix sont bien coordonnées. Nous appuyons le communiqué adopté le 20 septembre lors de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation au Soudan du Sud, et je m'associe aux autres orateurs en soulignant combien il importe que toutes les parties prenantes s'expriment d'une seule voix, évitant ainsi que des messages contradictoires ne soient envoyés aux parties au Soudan du Sud. L'appui de l'Union africaine, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, est essentiel pour apaiser les tensions et permettre des améliorations sur de nombreux fronts. Mais nous devons également reconnaître que le conflit au Soudan du Sud ne peut être réglé ou géré exclusivement par des négociations politiques, car la sécurité et le développement vont de pair. Si nous voulons nous attaquer aux causes complexes du conflit, nous devons élaborer des stratégies efficaces d'assistance internationale dans de nombreux domaines, notamment la croissance économique durable, l'infrastructure et la construction de routes, la réconciliation intercommunautaire et la préservation de l'environnement.

Nous sommes gravement préoccupés par le fait que, malgré la déclaration de cessez-le-feu et la mobilité en général limitée en raison de la saison des pluies, les opérations militaires se sont poursuivies à Jongleï, dans le Haut-Nil et dans les Équatorias, entraînant une nette escalade des restrictions à l'accès du personnel humanitaire, une insécurité alimentaire extrême et un grand nombre de réfugiés et de déplacés. Nous exhortons donc toutes les parties à rétablir le cessez-le-feu permanent et à cesser immédiatement d'attaquer, d'arrêter et de détenir du personnel de la MINUSS et du personnel humanitaire. Il sera important de faire en sorte que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes, et nous saluons les progrès récemment accomplis dans la constitution du Tribunal mixte. Le Kazakhstan apprécie également les progrès réalisés dans le déploiement de la force de protection régionale, qui jouera un rôle essentiel dans la protection des civils et l'amélioration du climat de sécurité. Nous nous félicitons de la décision du Gouvernement kényan de participer à la force de protection régionale, et nous espérons que les questions encore en suspens seront réglées rapidement et que le processus de déploiement sera achevé à temps.

Pour terminer, le Kazakhstan souligne la nécessité que les communautés régionales et internationales encouragent une compréhension et une confiance constructives ainsi que des relations mutuellement bénéfiques si nous voulons atteindre l'objectif, que nous partageons tous, de la paix et de la sécurité au Soudan du Sud. Par conséquent, nous pensons que la dernière rencontre en date entre M. Shearer et le Président Kiir représente le début d'une amélioration des rapports de travail entre la MINUSS et le Gouvernement de transition.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Shearer et le Président Mogae de leurs rapports sur la situation au Soudan du Sud, qui donnent à réfléchir. Comme d'autres, nous sommes profondément préoccupés par l'intensité des combats persistants. Après quatre années de conflit, la population civile continue de pâtir de l'absence d'engagement et de volonté politiques nécessaires de la part des parties prenantes pour trouver une solution pacifique. Mais une dynamique est en train de se créer maintenant autour des efforts régionaux visant à mettre fin au conflit. Nous saluons le fort leadership démontré par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine (UA) et nous appuyons pleinement le processus de revitalisation de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, tel que discuté à la réunion de l'IGAD-Plus la semaine dernière. Nous appelons à la convocation dès que possible du forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix au Soudan du Sud et demandons instamment qu'il porte sur le fond. Il représente une occasion unique de réunir autour d'une même table toutes les parties prenantes, et nous les exhortons toutes à participer au processus de bonne foi. Les mesures soulignées dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 20 septembre fournit une feuille de route concernant la voie à suivre. Nous saluons la proposition de convoquer des réunions tripartites régulières entre l'Envoyé spécial des Nations Unies, le Haut Représentant de l'UA et l'Envoyé spécial de l'IGAD en tant que moyen d'assurer une meilleure coordination et un plus grand impact.

Comme nous en avons discuté en détail lors de notre visite à Addis-Abeba et avec l'Union africaine, seule une solution politique mettra fin au conflit.

À cette fin, une cessation immédiate des hostilités par toutes les parties – Gouvernement et groupes armés – est indispensable, non seulement pour atténuer les souffrances des civils mais aussi pour ouvrir la voie à un processus politique constructif et inclusif. Dans les conditions actuelles, avec les déplacements massifs, il est impossible de tenir des élections qui soient libres, régulières et inclusives.

Le Conseil de sécurité doit rester uni dans son appui à une intensification des efforts régionaux. Nous devons nous efforcer d'amener la communauté internationale à parler d'une seule voix, comme beaucoup l'ont dit aujourd'hui et comme y appelle le communiqué du Conseil de paix et de sécurité du l'Union africaine. En tant que membres du Conseil, nous devons aussi être à la hauteur de nos responsabilités en étant prêts à assurer le suivi de nos décisions. Cela signifie que nous devons nous en tenir aux dispositions de la déclaration présidentielle (S/PRST/2017/4) que nous avons adoptée il y a six mois, notamment nous apprêter à prendre d'autres mesures si nécessaire, de concert avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Comme nous l'avons entendu dire la semaine dernière à la réunion de haut niveau sur la situation humanitaire au Soudan du Sud, les conditions de vie continuent de se détériorer, plus de la moitié de la population ayant besoin d'assistance. Nous demandons au Gouvernement de faciliter le travail de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et des organisations humanitaires, et d'assurer la protection des travailleurs humanitaires. À cet égard, nous nous félicitons du déploiement d'un détachement précurseur de la force régionale de protection, et escomptons que les questions en suspens liées au déploiement complet de celle-ci seront réglées rapidement.

Nous saluons les efforts que ne cesse de faire la MINUSS pour protéger les civils, mais nous sommes toujours très préoccupés par les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et d'atteintes à ces droits, et regrettons que la capacité de la MINUSS de surveiller et de vérifier ces violations et atteintes, notamment la violence sexuelle, soit entravée par l'insécurité et les restrictions à sa liberté de circulation. Nous insistons pour dire qu'il importe de constituer rapidement un tribunal mixte, et nous saluons les efforts de l'Union africaine visant à apporter la dernière main à un mémorandum d'accord avec le Gouvernement en vue de la réalisation de cet objectif. Ce serait un important pas en avant dans la lutte contre l'impunité et, on l'espère, un moyen efficace de prévenir les atrocités criminelles.

Avec les initiatives en faveur de la paix au Soudan du Sud en marche, il nous faudrait examiner les moyens de renforcer la participation au processus. Nous encourageons la MINUSS à appuyer une participation pleine et active des femmes à ces processus et prions le Secrétaire général de continuer de mettre l'accent dans ses rapports sur la violence à l'encontre des femmes et sur la participation des femmes.

Les souffrances des Sud-Soudanais n'ont que trop duré, et nous demandons à toutes les parties prenantes de mettre fin au conflit. Il nous faut pleinement appuyer les efforts déployés actuellement par l'IGAD et l'Union africaine. La dynamique en cours ne doit pas faiblir.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Comme d'autres membres du Conseil de sécurité, je remercie moi aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, de son exposé et du dévouement avec lequel il met en œuvre le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), conformément à l'approche à trois niveaux de la protection des civils. Je remercie aussi le Président Mogae de son compte rendu actualisé et me félicite de l'appel qu'il a lancé à la communauté internationale pour lui demander de parler d'une seule voix s'agissant de la crise sud-soudanaise.

L'Italie considère trois aspects fondamentaux dans son évaluation de la situation au Soudan du Sud – la situation humanitaire, les droits de l'homme, et la réconciliation nationale et le processus de paix. Les violations continues du cessez-le-feu poussent chaque jour des milliers de Sud-Soudanais à fuir leurs foyers, leurs villages et leurs terres. La situation humanitaire au Soudan du Sud est une urgence qui concerne la moitié de la population du pays. Les pays voisins sont appelés tous les jours à arrêter cette hémorragie humaine avec leurs moyens limités et le risque que cette instabilité se propage rapidement à d'autres zones de la région. Oeuvrer en faveur d'une solution commune aux fins de la paix au Soudan du Sud, c'est aussi guérir cette blessure dans le continent africain. Si nous avons tous un impératif moral d'aider le Soudan du Sud, pour les acteurs régionaux il représente aussi un fardeau géopolitique.

La situation déjà tragique au Soudan du Sud est encore exacerbée par les graves violations des droits de l'homme. Le conflit encourage l'impunité, la violence sexuelle et sexiste, le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, de même qu'il limite la

liberté d'opinion et d'expression. Tout cela est en train de consumer à petit feu la jeune nation sud-soudanaise. Nous croyons fermement que sans justice, il n'y aura jamais de véritable réconciliation nationale. Nous saluons l'achèvement par l'Union africaine, avec l'assistance du Bureau des affaires juridiques, des préparatifs en vue de créer un tribunal mixte, et nous espérons que les autorités sud-soudanaises emboîteront rapidement le pas, en application du chapitre 7 de l'Accord de paix.

Enfin, s'agissant du processus de paix, ces deux dernières semaines quelques petits, mais importants, pas en avant ont été faits à la réunion qui s'est tenue à New York. Le communiqué publié à l'issue de la treizième réunion de l'Équipe spéciale conjointe Organisation des Nations Unies-Union africaine chargée des questions de paix et de sécurité, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le sommet de haut niveau convoqué par le Secrétaire général, et d'autres évènements, sont tous venus en appui au forum sur la revitalisation du processus de paix que veut organiser l'IGAD. L'Italie copréside avec l'Éthiopie le Forum des partenaires de l'IGAD, qui appuie avec force, politiquement et financièrement, les efforts de l'IGAD visant à améliorer la stabilité régionale.

Comme nous ne cessons de le dire depuis que nous sommes devenus membre du Conseil de sécurité, la crise au Soudan du Sud est aussi une crise régionale. Il appartient à l'IGAD de prendre la tête de l'action menée au niveau international en vue de la réconciliation dans ce pays, avec le soutien de l'Union africaine et des Nations Unies. C'est pourquoi nous réaffirmons notre appui au forum sur la revitalisation, étant d'accord qu'il constitue « une dernière chance pour les parties de restaurer effectivement une paix et une stabilité durables au Soudan du Sud » », comme l'a indiqué le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans son communiqué du 20 septembre.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Shearer, et le Président Mogae de leurs mises à jour détaillées et, plus que tout, des efforts colossaux qu'ils déploient pour rétablir la paix au Soudan du Soudan.

La situation au Soudan du Sud reste explosive. Malgré la déclaration de cessez-le-feu et malgré les effets de la saison des pluies, les combats se poursuivent partout dans le pays, ne provoquant que davantage de pertes civiles, de destruction d'infrastructures, de déplacements, et d'insécurité alimentaire. De plus, la crainte est grande que les affrontements armés ne s'intensifient à l'arrivée de la saison sèche.

L'Ukraine continue de croire qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise au Soudan du Sud. Un véritable processus politique dans le cadre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est la seule option viable en vue de relever les défis actuels au Soudan du Sud. Les dirigeants et les autres parties prenantes dans le pays doivent non seulement faire montre de volonté politique, mais aussi prouver leur attachement à la paix par le biais de gestes concrets.

L'appui international à un règlement pacifique du conflit au Soudan du Sud a atteint un niveau sans précédent la semaine dernière. Il est remarquable que trois grandes organisations – les Nations Unies, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement – sont unies dans leur volonté de mettre fin aux souffrances des Sud-Soudanais. Ma délégation se félicite de l'issue de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur le Soudan du Sud qui s'est tenue à New York il y quelques jours. Nous pensons que le communiqué publié à l'issue de la réunion envoie un message clair, à savoir que le statu quo n'est pas tenable. Nous convenons pleinement aussi que la situation au Soudan du Sud ne peut plus être examinée de façon routinière, notamment au Conseil de sécurité. Des mesures et des décisions doivent être prises en urgence si nous voulons garantir que la dynamique actuelle ne devienne pas encore une occasion manquée de plus de rétablir la paix et la stabilité au Soudan du Sud. Dans cette optique, je voudrais mettre en exergue trois points.

Premièrement, les combats doivent cesser. Aucun processus politique ne peut aboutir alors que les balles sifflent. Nous appelons toutes les parties prenantes à cesser les hostilités et à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu permanent sans conditions préalables et en toute bonne foi.

Deuxièmement, le dialogue politique doit transparent, indépendant et sans exclusive. Le début des travaux du Comité directeur du dialogue national est un pas dans la bonne direction. Pour qu'il parvienne à ses objectifs, ce Comité doit bénéficier du plein appui de tous les secteurs importants de la société sud-soudanaise. Tel que souligné dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le dialogue national devrait être un complément et non être perçu comme un substitut à la mise en œuvre intégrale de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud

et au processus de revitalisation conduit par le Conseil des Ministres de l' Autorité intergouvernementale pour le développement.

Cela m'amène à mon troisième et dernier point. L'Ukraine se réjouit à la perspective de l'organisation d'un forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix, qui devrait imprimer un nouvel élan à la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. À cet égard, il est essentiel que tous les acteurs concernés coordonnent pleinement leurs efforts et s'expriment d'une seule voix.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'il n'y a plus d'excuses à l'absence de paix au Soudan du Sud. La communauté internationale est prête et disposée à aider le Gouvernement sud-soudanais. À son tour, le Gouvernement sud-soudanais doit s'acquitter enfin des engagements qu'il a pris.

M[me] Gueguen (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette réunion. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, ainsi que le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, le Président Festus Mogae, pour leurs présentations très éclairantes. Devant le constat amer et parfois désespérant de la persistance de ce conflit, je souhaiterais me concentrer sur deux points en particulier.

Tout d'abord, face à la tragédie quotidienne dont l'ampleur vient de nous être rappelée, je tiens à saluer les efforts de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et ceux des acteurs humanitaires qui apportent une aide indispensable aux populations du Soudan du Sud. Les chiffres sont têtus et pointent l'ampleur de la crise qui est aggravée par les conditions particulièrement dures au Soudan du Sud pour ceux-là même qui viennent apporter leur aide aux populations.

Le Soudan du Sud est, en effet, l'un des pays les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. Dix-huit d'entre eux ont été tués depuis le début de l'année. Nous ne pouvons accepter une telle situation. Nous condamnons fermement les attaques et les restrictions d'accès dont sont victimes les personnels de la MINUSS comme les acteurs humanitaires.

Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à garantir l'accès aux populations les plus vulnérables. Permettre aux travailleurs humanitaires d'accomplir leur mission dans les zones de conflit est une exigence de base qui doit être respectée. De telles attaques, contre des travailleurs humanitaires, facilitées par la prolifération des armes au Soudan du Sud, rappellent la pertinence d'envisager la mise en place d'un embargo sur les armes, qui contribuerait à priver les parties au conflit de la possibilité de perpétrer de telles violences.

Dans ce contexte toujours difficile, la protection des civils reste un impératif. La France salue les efforts faits par la MINUSS, sous la direction de M. Shearer, pour accomplir son mandat. La posture robuste qu'il a adoptée dans le but de mieux protéger les civils est indispensable alors que les violences se poursuivent. Le déploiement des premières unités de la Force de protection régionale est un développement encourageant, dont nous ne pouvons cependant que regretter qu'il intervienne plus d'un an après la décision du Conseil. Il est essentiel que les blocages soient levés dans les plus brefs délais.

Je tiens également, et c'est là mon deuxième point, à souligner l'urgence de faire avancer le processus politique. Nous le savons, le règlement durable de la crise au Soudan du Sud ne peut être que politique et ne peut être atteint qu'avec le soutien de la région. Le lancement du forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord de paix de 2015 doit permettre de nourrir ce processus. La France salue l'engagement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'appel du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour que ce forum se concrétise dans les meilleurs délais, tel qu'il a été clairement exposé dans le communiqué du 20 septembre. Les parties doivent répondre à ces initiatives et pleinement s'engager pour la réussite de ce forum.

Les étapes d'examen proposées par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que la menace et l'imposition de sanctions pour ceux qui chercheraient à perturber ces efforts, doivent contribuer à des progrès rapides. La France soutient les efforts de différents acteurs impliqués pour faire de ce forum une réalité, notamment l'Envoyé spécial de l'IGAD, le Haut Représentant de l'Union africaine, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, et le Président Mogae.

La bonne coordination de tous dans ce but est la condition de la réussite. La France considère qu'il est également essentiel de continuer à travailler pour garantir l'inclusivité du dialogue national, afin qu'il contribue à construire une paix durable. Nous sommes également encouragés par l'appel du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à la mise en place

du Tribunal mixte prévu par l'Accord de paix. La lutte contre l'impunité est indispensable à une paix durable au Soudan du Sud.

L'engagement du Conseil comme de la région est indispensable pour faire progresser la paix au Soudan du Sud. Nous devons, ensemble, tirer profit des prochaines semaines pour concrétiser ces efforts, au profit des populations du Soudan du Sud.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, et le Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, le Président Mogae, de leurs exposés respectifs.

Depuis le début de l'année, le Gouvernement sud-soudanais de transition a pris l'engagement de régler le conflit au Soudan du Sud. Le Gouvernement sud-soudanais a lancé le dialogue national et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) se prépare à organiser un forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix au Soudan du Sud. En marge de la session en cours de l'Assemblée générale, l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD ont tenu une réunion de haut niveau sur le Soudan du Sud. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a également tenu une réunion au niveau des Ministres sur la situation au Soudan du Sud.

Les participants à ces réunions ont échangé des vues et sont parvenus à un consensus. La Chine s'en félicite. Dans le même temps, nous notons également que la situation au Soudan du Sud est très précaire : des conflits armés persistants, des progrès politiques lents, une situation humanitaire catastrophique et une grave récession économique. Le Soudan du Sud a besoin de l'appui continu de la communauté internationale.

D'abord et avant tout, nous devons impérativement encourager toutes les parties au conflit à s'engager de nouveau en faveur du processus politique en vue de la cessation des hostilités et de la conclusion d'un cessez-le-feu. La Chine appuie le dialogue national et le forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix au Soudan du Sud, qui offre à ce pays une excellente occasion de parvenir à une réconciliation politique et de mettre en œuvre l'Accord de paix. La communauté internationale doit accroître son appui à cet égard. Dans le même temps, les parties doivent renforcer la coordination et les synergies pour parvenir à un règlement politique.

L'Union africaine, l'IGAD et d'autres pays et organisations de la région doivent saisir cette occasion pour s'investir davantage dans le processus de médiation tout en coordonnant leurs efforts et en coopérant afin de mettre pleinement à profit leurs atouts et leurs avantages respectifs. À cet égard, le Conseil de sécurité doit jouer un rôle de coordination afin que l'Union africaine et l'IGAD puissent jouer un rôle directeur dans le processus de médiation.

Deuxièmement, il faut respecter pleinement le rôle de premier plan du Gouvernement sud-soudanais s'agissant des affaires intérieures. En fin de compte, le règlement de cette situation passe impérativement par les efforts du Gouvernement et du peuple sud-soudanais. Ce n'est qu'en s'appuyant sur les initiatives du Gouvernement sud-soudanais que l'aide de la communauté internationale pourra être plus avantageuse et plus efficace. Avant de proposer des solutions, la communauté internationale doit mener des consultations approfondies avec le Gouvernement sud-soudanais pour ne pas imposer des solutions.

Troisièmement, il convient d'accorder l'attention voulue à la question de l'assistance économique pour remédier aux causes profondes de la crise que connaît le Soudan du Sud. La grave récession économique et les difficultés que connaissent les populations font partie des causes profondes de cette crise. Le 23 septembre, le Premier Vice-Président du Soudan du Sud, M. Taban Deng Gai, a prononcé un discours devant l'Assemblée générale (voir A/72/PV.19) dans lequel il a exprimé l'espoir que la communauté internationale accroîtrait son assistance au Soudan du Sud afin de renforcer la cohésion sociale et pour que les Sud-Soudanais puissent entamer les activités de reconstruction après la fin du conflit.

S'il est vrai que la communauté internationale apporte son appui au Soudan du Sud – par exemple en matière de transfusion sanguine – il faut accroître l'assistance fournie aux secteurs qui sont les fondements de l'économie tels que l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. Cela permettra au Soudan du Sud d'être beaucoup plus autonome, et il pourra notamment gérer son propre système de transfusion sanguine.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé le processus de paix au Soudan du Sud, par les canaux tant bilatéraux que multilatéraux, y compris le Conseil de sécurité, pour promouvoir le développement au Soudan du Sud. À ce jour, plus de 1 000 soldats de la paix chinois servent dans la Mission des Nations Unies au

Soudan du Sud. Depuis le début de l'année, la Chine a fourni une assistance humanitaire de 5 millions de dollars via le Programme alimentaire mondial, et elle a également, par la voie bilatérale, fait don de 8 550 tonnes d'aide alimentaire au pays. La Chine est disposée à continuer de jouer un rôle constructif pour aider le Soudan du Sud à instaurer une paix, une stabilité et un développement durables.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Président Festus Mogae, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

C'est à grand regret que nous constatons que le Soudan du Sud continue de traverser une grave crise politique, sécuritaire, humanitaire et économique, laquelle n'a montré aucune amélioration ces derniers mois. Tout au contraire, la situation, dans le meilleur des cas, est au point mort. Des millions de Sud-Soudanais ont besoin d'aide humanitaire. Le sort des déplacés et des réfugiés est très préoccupant; les femmes et les enfants souffrent de l'insécurité alimentaire, de l'absence de services de base, et d'épidémies de maladies telles que le choléra et la rougeole – pour ne mentionner que quelques-uns des problèmes que connaît le pays. C'est pourquoi les restrictions de l'accès humanitaire sont inadmissibles. Les parties doivent en permanence assurer un accès libre et sûr à tous les travailleurs humanitaires et au personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Nous condamnons les affrontements qui ont lieu dans la région du Haut-Nil. Nous continuons de penser que la première étape qui permettra d'instaurer la paix est la cessation immédiate des hostilités entre les parties. Bien que le Gouvernement ait déclaré un cessez-le-feu, il n'est malheureusement pas respecté. Si les affrontements persistent, il ne sera pas possible d'ouvrir le dialogue. Nous regrettons le manque évident de volonté politique.

Le règlement du conflit au Soudan du Sud passe par un processus politique crédible et un dialogue sans exclusive propice à la mise en oeuvre de l'Accord de 2015. Dans ce sens, nous devons appuyer les initiatives des organisations régionales. Nous soulignons que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) se sont prononcées très opportunément et avec beaucoup de fermeté pour que soient abordées les principales mesures auxquelles il faut s'atteler immédiatement. Le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en date du 20 septembre, envoie aux parties un message fort et représente un trait d'union entre les initiatives qui ont été présentées ces derniers temps, comme celle qui vise à relancer et rétablir le processus politique au Soudan du Sud grâce au forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix, qui se tiendra sur l'initiative de l'IGAD. Il est important que les initiatives soient complémentaires, et il est nécessaire d'unifier les efforts.

Un autre point important est l'appel à présenter un mémorandum d'accord pour la création du Tribunal mixte. Nous pensons qu'un mécanisme d'établissement des responsabilités contribuerait aux processus de réconciliation et de relèvement qui sont cruciaux pour instaurer une paix durable. Il est primordial que ce processus soit dirigé par l'Union africaine, et nous soulignons que le Gouvernement est disposé à avancer sur la voie de la création du Tribunal.

En ce qui concerne le déploiement de la force de protection régionale, nous saluons les bons offices du Représentant spécial pour faciliter l'arrivée du bataillon rwandais. Il est primordial de travailler dans l'harmonie et la coopération avec le Gouvernement pour permettre le bon fonctionnement de cette force. Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons du déploiement des contingents éthiopiens dans les prochaines semaines. La présence de la force de protection régionale permettra à la MINUSS d'étendre sa présence à d'autres zones du conflit, de protéger les civils et de fournir l'assistance humanitaire de manière plus efficace.

Pour terminer, nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et la MINUSS pour l'action qu'ils mènent avec abnégation au Soudan du Sud. Il convient de saluer l'accent qu'ils mettent sur la protection des civils. Nous les assurons de tout notre appui à leur travail.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je tiens à vous assurer de l'appui et de la coopération de notre délégation durant les derniers jours de votre présidence.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour saluer et remercier M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des

Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ainsi que le Président Festus Mogae, Président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation, de leurs efforts au service du peuple sud-soudanais.

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de cette occasion qui m'est donnée de faire connaître nos vues concernant la lettre datée du 15 septembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, et concernant son rapport sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire au Soudan du Sud et sur le rôle de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (S/2017/784). Bien que le rapport contienne des allégations dont l'exactitude est sujette à débat, mon intention n'est pas de disputer ou de contester ces allégations; je tiens plutôt à faire savoir au Conseil et aux parties concernées que le Gouvernement sud-soudanais n'a pas pour politique d'interférer dans le mandat de la MINUSS ou d'entraver l'accès humanitaire.

En outre, ma délégation reconnaît que la MINUSS opère dans des circonstances difficiles et a encore de nombreux défis à relever en République du Soudan du Sud. Il y a néanmoins des signes d'amélioration et de progrès, sur lesquels nous espérons faire fond. Nous espérons faire fond sur les consultations et la coopération étroites qui sont en place, ainsi que sur la manière dont le Gouvernement et les dirigeants de la MINUSS ont réglé la question du détachement précurseur du bataillon rwandais de la force de protection régionale. Nous espérons instaurer une confiance pérenne afin d'améliorer les relations de travail entre le Gouvernement et l'ONU.

Notre délégation auprès de l'Assemblée générale a tenu une série de réunions sur la situation au Soudan du Sud avec les responsables des fonds et organismes des Nations Unies, notamment le Secrétaire général, ainsi que des rencontres bilatérales avec de nombreux États Membres. Notre délégation a reçu plusieurs messages de la part de la communauté internationale au cours de ces réunions, notamment le communiqué ministériel du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, publié à New York le 20 septembre, dont ma délégation prend acte. Dans ce sens, le Gouvernement analysera et examinera ces messages, et nous espérons que le Gouvernement élaborera davantage de politiques visant à renforcer la coopération et à améliorer les communications et interactions quotidiennes entre les organismes gouvernementaux et la MINUSS.

Pour terminer, nous espérons que, dans son prochain rapport trimestriel, le Secrétaire général évoquera une amélioration de l'environnement dans lequel la MINUSS et les organisations humanitaires opèrent en République du Soudan du Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président Mogae de s'être joint à nous et de son excellent exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.